

## Nos propositions !

**Les promesses de la Direction n'ont pas été tenues : elle nous présente un projet C3-Campus Clos Courtel sans Restaurant d'Entreprise et généralisant l'open space. « C'est à prendre ou à laisser » nous dit-elle. Pourtant, nous avons des solutions alternatives à proposer, les voici.**

### La Direction s'en tient à ses objectifs....

En juin 2014, a été officialisé un projet immobilier sur le site des Orange Labs de Cesson Sévigné à Rennes. Vendu comme un projet d'entreprise qui serait pensé avec les salariés en termes d'activités, de métiers et d'environnement de travail, le campus du Clos Courtel s'apparente aujourd'hui plus à une simple opération financière qu'à une opération propre à mobiliser le personnel sur son lieu de travail...

### ■ Oui au Restaurant d'Entreprise

Le principal point empêchant les salariés d'IMTW d'adhérer au projet C3-Campus Clos Courtel est la suppression programmée du Restaurant d'Entreprise (RE) Clos Courtel.

**Pourtant des solutions existent, sans charge financière supplémentaire pour Orange, nous en avons recensé 3 :**

1) **un nouveau bâtiment C3 en conservant le restaurant actuel.** Pourquoi détruire le bâtiment actuel, qui est aux normes, qui a été rénové dernièrement avec la mise en place d'une nouvelle cafétéria, l'installation d'un four vapeur et d'une terrasse extérieure ?

**La CFE-CGC demande à la Direction d'étudier la modification de l'implantation du C3 pour y conserver le bâtiment du RE Clos Courtel : Avec 7 hectares nous devrions pouvoir y arriver avec un peu de bonne volonté.**

2) **un espace pour un RE dans le futur bâtiment,** sachant que ces locaux sont loués par votre CE dans le cadre des ASC Restauration (qui en délègue la gestion au Pôle Restauration d'Orange)

3) **un nouveau bâtiment indépendant,** propriété d'Orange, d'une SCI, du groupe Legendre ou autre..., sur le site du Clos Courtel, financé de la même manière sur budget ASC restauration.

Pour illustrer l'option de création d'un nouveau bâtiment : une société Rennaise spécialisée dans l'investissement immobilier d'entreprise a réalisé un Restaurant-Inter-Entreprise (RIE) en 2014 près d'Orléans, rentable dès 250 couverts sur une capacité d'accueil de 500 par jour, pour une enveloppe budgétaire de 1,7 M€ et un loyer annuel de 125 K€ sur un bail de 9 ans.

Notre RE sert actuellement en moyenne 540 couverts/jour !

**Et vous quel projet souhaitez-vous ?**

**Faites porter votre voix, répondez au questionnaire en ligne :**

<http://bit.ly/EnqueteC3>

### ■ Oui à la co-construction

**Un tel projet ne coûterait rien à Orange,** il s'autofinance grâce aux loyers versés par le CE dans le cadre des ASC (en réalité la Direction via le Pôle Restauration d'Orange par délégation)



L'accord du 13 janvier 2005, portant sur la contribution patronale aux Activités Sociales et Culturelles (ASC) et leur transfert vers les CE a fixé à 2,25% de la masse salariale le montant de la contribution de l'entreprise aux ASC, gérées par les CE ou par le CCUES. La restauration (62 millions d'€), l'aide aux associations historiques (4,7 millions d'€), et les aides pécuniaires aux personnels en difficulté (2 millions d'€) sont demeurées en gestion déléguée à l'entreprise. Mais la CFE-CGC revendique tout autre chose suite aux actions en justice qu'elle a menées avec succès et qui ont condamné Orange pour détournement de l'argent dédié à la restauration (voir notre illustration page précédente...) : **rendre aux CE la gestion de la restauration !** Affaire à suivre... Nous vous en reparlerons très bientôt plus en détails ☺.



D'ailleurs en juin 2014, la Direction écrivait au sujet du projet C3 Campus Clos Courtel :

« l'équipe projet fera appel à vous, en groupes de travail thématiques, pour proposer des principes d'aménagement du site ... C3 se fera dans l'esprit du dialogue social... »

Plus largement, l'équipe projet partagera régulièrement l'avancement de C3 avec tous et sollicitera les volontaires sur différentes thématiques... Au-delà d'un simple projet immobilier, C3 est un état d'esprit. Il offre l'opportunité de se retrouver et de travailler tous ensemble sur un même lieu. »

Et encore en mars 2015 :

« les propositions qui nous seront faites seront seulement des plans généraux. Les principes d'aménagement de ce site seront définis ultérieurement, avec les représentants du personnel et des groupes de travail thématiques auxquels vous serez invités à contribuer. »

Décodage : vos représentants du personnel pourront donner leur avis sur la couleur de la moquette !

**En fait la Direction a déjà pensé l'intégralité de son nouveau campus et n'entend pas entamer un quelconque dialogue avec les salariés dans le respect du contrat social établi. Malgré notamment les déclarations de juin 2014 et de mars 2015, la Direction s'en tient à ses objectifs et fait tellement abstraction des conditions de travail de ses salariés qu'elle envisage de les priver de leur pôle de restauration principal ...**

### **Le bilan de la situation aujourd'hui**

D'après la Direction, s'il n'y a pas d'acceptation globale de ce projet qu'elle nous impose déjà défini unilatéralement de son côté, le projet serait abandonné.

**Nous avons démontré que des alternatives existent.**

## La CFE-CGC revendique

- ➔ Pour que C3-Campus Clos Courtel soit plus qu'un simple projet immobilier, qu'il soit un état d'esprit et qu'il offre l'opportunité de se retrouver tous ensemble sur un même lieu, cela ne peut pas se faire sans une vraie Restauration d'Entreprise sur place.
- ➔ Cela passe également par des espaces de travail adaptés à nos métiers, non compatibles avec la généralisation des open spaces.

**Employés, maîtrises et cadres, toutes vos infos sur [www.cfecgc-orange.org](http://www.cfecgc-orange.org)**

### **Vos correspondants CFE-CGC**

Laurent Piffeteau – 06 70 32 45 41  
David Bernard - CHSCT – 06 70 10 30 72  
Marc du Peloux – 06 07 21 95 05  
Renaud Cazoulat- CHSCT - 06 45 46 70 29

### **Tous vos contacts CFE-CGC dans l'annuaire du syndicat**

[bit.ly/annuaireCFECCG](http://bit.ly/annuaireCFECCG)

### **Version électronique avec liens actifs**

[www.cfecgc-orange.org/tracts-et-publications/](http://www.cfecgc-orange.org/tracts-et-publications/)

### **Vous abonner gratuitement à nos publications**

[bit.ly/abtCFE-CGC](http://bit.ly/abtCFE-CGC)

### **Nous suivre**



[facebook.com/cfecgc.orange](https://facebook.com/cfecgc.orange)



[twitter.com/CFECCGOrange](https://twitter.com/CFECCGOrange)

